

Femmes et familles : sous le signe du paradoxe

Renée B. Dandurand

Volume 7, Number 1, 1994

Familles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057767ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057767ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dandurand, R. B. (1994). Femmes et familles : sous le signe du paradoxe. *Recherches féministes*, 7(1), 1–21. <https://doi.org/10.7202/057767ar>

Article abstract

This text introduces the theme of the issue : « Women and families: under the sign of paradox ». Based on numerous feminist contributions to research over the last thirty years, this innovative reflection takes us beyond commonly-accepted (and erroneous !) opinions concerning « The Family », and the contemporary western model in particular. Such questioning, which has been accompanied by a profound transformation in family structure, has had repercussions on women's lives, prompting sometimes contradictory attitudes and feelings. This brief retrospective is followed by a presentation of the articles contained in this issue.

INTRODUCTION

Femmes et familles : sous le signe du paradoxe

Renée B. Dandurand

Dès le début de l'importante vague du mouvement des femmes amorcée il y a une trentaine d'années, les féministes des pays développés d'Occident ont fortement dénoncé « La Famille » comme étant l'institution clé de leur oppression. Après Simone de Beauvoir, qui avait exhorté les femmes à se constituer en « sujets » par le travail créateur, au risque d'écarter mariage et maternité de leur existence, Shulamith Firestone et Kate Millett présentaient l'amour romantique comme une mystification qui contribuait à assujettir les femmes ; elles qualifiaient « La Famille » de « principale institution du patriarcat » et elles en proposaient l'abolition.

Jugée excessive par ceux qui n'adhéraient pas au mouvement des femmes ou à d'autres mouvements contestataires de l'époque, la dénonciation radicale de « La Famille » se poursuivra pendant les années suivantes, coïncidant d'ailleurs en Occident avec des mutations importantes de la fécondité et de la conjugalité. Avec le recul du temps, on doit constater que cette dénonciation s'est avérée tout à fait *tonique* et pour la pensée féministe et pour la recherche dans le domaine familial. Pour ces féministes, qui s'engageaient dans l'une des grandes révolutions du XX^e siècle, il fallait d'abord « sortir de la mélasse » (Louky Bersianik, citée par Vandelac *et al.* 1985), se démarquer, prendre ses distances par rapport à la formulation traditionnelle des identités maternelle, filiale ou conjugale : c'était la seule façon d'inventer des identités nouvelles et des modes de vie inédits. Pour la recherche sur la vie familiale, la dénonciation de « La Famille » fut aussi féconde. Il y a plus d'une douzaine d'années, j'ai tenté de montrer combien les écrits féministes avaient jusqu'alors éclairé les débats théoriques et renouvelé l'approche de l'objet « famille » (Dandurand 1981). Et dans un bilan récent de la littérature, Myra Marx Ferree (1990 : 866) écrivait :

Depuis une vingtaine d'années, la recherche féministe a investi plusieurs domaines, jusque-là négligés, et les a soumis à une exploration académique intensive [...] Maintenant, la pensée féministe sous-tend les recherches parmi les meilleures dans les secteurs de la violence familiale, de la famille monoparentale, des relations entre vie familiale et vie professionnelle et de l'impact des politiques publiques sur les familles [traduction libre].

Il serait donc injuste d'assimiler uniquement à une position de rejet de la vie familiale la contribution de la pensée féministe à ce domaine de recherche. Car les féministes n'ont pas fait *que* critiquer la famille traditionnelle et inciter les

femmes, dans une logique individualiste et contractuelle, à faire la « comptabilité » de leur travail domestique et à rejoindre le marché du travail¹. Dès les années 1970 et surtout au cours des 15 dernières années, la démarche de la plupart de ces chercheuses a surtout consisté à comprendre les ressorts des inéquités de la vie conjugale et domestique ainsi que le rapport contradictoire – et parfois quasi incompréhensible – que vivent les femmes, déchirées entre leurs allégeances et obligations familiales et leurs projets de vie les plus légitimes². Mais d'abord, les chercheuses féministes se sont efforcées d'aller au-delà de ce qui leur était présenté comme une opinion commune ou une évidence, d'aller à la source du grand mythe de « La Famille », pour tenter de le déconstruire et d'en présenter une lecture alternative, sinon une contre-version. Bref, d'atteindre une réalité familiale derrière le mythe et la norme.

La Famille n'existe pas

Peut-on poser l'existence d'une sorte d'entité unique et universelle, quasi immuable dans le temps et plus ou moins invariante d'une société à une autre, qui s'appellerait « La Famille » et qui comprendrait un père, une mère et des enfants auxquels il convient d'assurer entretien, soins et éducation ? Le modèle nucléaire de la société occidentale, quand il comporte une mère-ménagère et un père-pourvoyeur, n'est-il pas la forme la plus achevée de « La Famille » ? N'est-il pas l'idéal vers lequel chaque société devrait tendre ?

Le doute et le déni des féministes sur ce genre de proposition ont été formulés à maintes reprises depuis un quart de siècle³. Si elles affirmaient que « La Famille » n'existait pas, les chercheuses féministes ont systématiquement entrepris la démonstration de cette proposition. Faisant des sociétés d'autrefois et d'ailleurs leur terrain d'investigation, des anthropologues et des historiennes ont tenté de mieux établir l'extrême variabilité des arrangements familiaux. Certaines ont accumulé les évidences empiriques : si le lien mère-enfant est si « naturel », pourquoi certaines sociétés ont-elles favorisé largement l'adoption des enfants (Edholm 1993) ou leur mise en nourrice (Knibiehler et Fouquet 1980) ? Pourquoi certaines sociétés n'ont-elles même pas de terme pour désigner cet arrangement que l'on appelle ailleurs « famille » ou « parenté » (Collier, Rosaldo et Yanagisako 1982 : 28) ? Des chercheuses ont réfuté le caractère essentialiste de La Famille par des arguments théoriques, dissociant

-
1. Encore tout récemment, c'est ce qui ressortait des propos de certains collègues masculins qui n'associent le féminisme à la famille que pour rapporter la position négative de son courant radical des années 1970. Voir Commaille (1992 : 140-148) ; voir également Godbout (1992 : 54-59).
 2. Jane Flax (1982 : 221) écrit : « Il est extrêmement difficile d'analyser la famille. Dans aucun autre secteur de notre existence, idéologie, sentiment, fantaisie, désirs et réalités ne sont interreliés de façon aussi complexe » (traduction libre).
 3. Dès 1975 (Année internationale des femmes), les féministes occidentales ont été confrontées aux femmes des régions moins développées qui ne partageaient pas toujours leurs analyses de la vie familiale, car elles avaient un rapport fort différent à leurs propres familles. En effet, dans de nombreuses sociétés patriarcales de l'hémisphère Sud, les enfants sont une des rares ressources sur lesquelles les femmes ont un certain contrôle. Alors que « le travail de la femme hors du foyer est l'objet de honte plutôt que de fierté [...] la grossesse [est] une source fondamentale de statut pour les femmes » (traduction libre ; Newland 1979 : 185).

l'institution et la fonction : c'est ce à quoi arrivent Collier, Rosaldo et Yanagisako (1982 : 27), après une lecture critique de Malinowski :

Le fait qu'une institution sociale remplisse une fonction nécessaire ne signifie pas que cette fonction ne serait pas remplie si l'institution n'existait pas ou encore que la fonction serait responsable de l'existence de l'institution [traduction libre].

Par une autre voie, Paola Tabet (1985 : 131) en vient à des conclusions analogues en posant que c'est « le travail reproductif (procréation et élevage des enfants) qui est indispensable à la perpétuation du groupe humain ». Mais il n'est pas indispensable, selon elle, que cette charge soit assumée quasi exclusivement par les mères ni même dans un cadre familial. Ainsi actuellement, précise Tabet (1985 : 129), avec une contraception efficace, la location d'utérus et l'augmentation rapide des naissances hors mariage, on est en présence d'une « transformation structurelle des rapports de reproduction, comparable à certains égards à la dissolution des liens de servage en Europe ». Si c'est le cas, le paysage familial risque d'être complètement métamorphosé.

Au sein même des sociétés occidentales contemporaines, l'éventail très large des arrangements familiaux est maintenant une réalité empirique bien établie. Il n'est plus possible de nier la variabilité des formes familiales, qui ressort de la composition des unités résidentielles (biparentale, monoparentale, composée)⁴ ou de l'appartenance ethnique et de classe (Baca Zinn 1990, Rapp 1978). C'est pourquoi on parle moins de « famille » et davantage de « familles ». Néanmoins, des courants conservateurs contemporains tentent toujours d'orienter les forces sociales vers le rétablissement d'un modèle familial unique et vers le retrait des mères du marché du travail : certaines observatrices y ont d'ailleurs vu l'axe central d'un ressac anti-féministe aux États-Unis (Falludi 1993).

Bien que le modèle familial mère-ménagère/père-pourvoyeur soit en baisse constante depuis les années 1960⁵, il demeure important, pour la pensée et pour l'action féministe, de comprendre pourquoi, depuis plus d'un siècle en Amérique du Nord (et à un moindre degré, ailleurs en Occident), ce modèle a été si *hégémonique* sur le plan idéologique, même s'il ne s'est pas concrétisé dans la réalité quotidienne de *tous* les ménages familiaux.

Parmi d'autres, Bonnie Fox (1993) a tenté de retracer les étapes de la construction sociale de cet arrangement familial, que plusieurs continuent d'estimer « idéal ». En Amérique du Nord, le modèle aurait émergé au XIX^e siècle, dans les classes moyennes qui, de concert avec l'Église, ont forgé une nouvelle idéologie de la maternité comme occupation centrale des femmes et du cadre domestique comme espace refuge, à l'abri des turpitudes de la vie

-
4. « L'économie en évolution produit et même exige des formes familiales diversifiées, incluant par exemple des maisonnées à chef féminin, des unités composées de familles élargies, des couples à double carrière et des collectifs lesbiens » (traduction libre ; Gerstel et Gross 1987 : 7).
 5. D'après Fox (1993 : 154), en 1986 au Canada, seulement 18 p. 100 des ménages familiaux étaient constitués d'un père en emploi, d'une mère au foyer et de leur(s) enfant(s) vivant à la maison.

publique (voir Cott 1977)⁶. Un tel modèle familial était assez cohérent avec la restructuration économique en cours (Dandurand 1990 : 24) : l'industrialisation allait en effet affecter mari et femme « à des sphères nettement séparées de l'activité sociale, séparées autant par le lieu de travail (usine, bureau *versus* maisonnée) que par les conditions dans lesquelles il s'est exercé (travail socialisé et salarié pour l'homme, isolé et généralement salarié pour la femme) ».

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le rapport conjugal, dit complémentaire, est nettement marqué par la dépendance économique des femmes, ainsi que par leur sujétion à l'autorité du mari, inscrite dans les codes religieux et juridiques. Tant qu'elles ne seront pas salariées et citoyennes, les femmes mariées seront totalement coupées des ressources et des pouvoirs de la société ; elles seront réduites à la « redistribution » intrafamiliale des biens et des privilèges et n'auront guère le choix de quitter ou non le domicile conjugal.

Comment un rapport aussi inégalitaire a-t-il pu perdurer pendant des décennies ? À partir des années 1920, le modèle ménagère-pourvoyeur aurait été largement consolidé par cette culture du consumérisme qui, dans les sociétés américaine et canadienne, fusionnait en un tout indissociable amour romantique, sexe et consommation (Rapp et Ross citées par Fox 1993). Cette culture nouvelle, qui recelait un pouvoir persuasif puissant, a été diffusée par le canal de la publicité et du cinéma hollywoodien, tous deux en pleine expansion, ainsi que par l'entremise du système scolaire et d'une éducation sanitaire axés sur l'apprentissage de règles d'hygiène, d'alimentation et de puériculture. Ainsi s'instaurait une sorte de « professionnalisme domestique ». Par la suite, se déploie l'armée des experts et des expertes (pédiatres, psychanalystes, etc.) qui formuleront un discours empreint de la légitimité de la science : le développement harmonieux des jeunes enfants peut-il être assuré sans la présence continue des mères ? Les années prospères de l'après-guerre marqueront l'apogée du modèle dont la diffusion s'étendra alors beaucoup plus largement, des classes moyennes à l'ensemble de la classe ouvrière. Car auparavant, les femmes de milieu populaire, bien que considérées comme des « ménagères » par les statistiques officielles, contribuaient généralement au pourvoi du ménage, que ce soit en logeant des chambreurs et des chambreuses, en faisant de la couture ou du blanchissage à domicile ; et ces mères – comme leurs adolescents et adolescentes d'ailleurs – étaient en quelque sorte en « stand-by » pour remplacer, si nécessaire, le père pourvoyeur en cas de défaillance.

Les liens d'entraide entre les membres des familles nucléaires du siècle dernier et du début du XX^e siècle, tels qu'ils ont été observés dans la famille ouvrière (Bradbury 1993, Baillargeon 1992), mais aussi en milieu plus aisé (Lemieux et Mercier 1989), ont-ils encore la même présence dans la vie familiale de nos contemporains ? Et de nos jours, la famille⁷ est-elle encore un lieu de consensus ?

6. Pour une vue de la maternité, du tournant du siècle jusqu'à nos jours, qui démystifie les vues idylliques de la question, voir l'article de Danielle Gauvreau (1991), portant sur la situation au Québec..

7. Dans ce texte, « la famille » représente un terme générique pour désigner les modèles familiaux de l'Occident contemporain. Sans majuscule, le terme ne prétend pas transcender les époques ni couvrir les sociétés autres que celles de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale d'aujourd'hui.

La famille n'est plus un agent unifié⁸

Il n'est pas étonnant que, sous la houlette du *pater familias*⁹, la famille de la ménagère et du pourvoyeur ait pu apparaître comme un tout fusionné, une unité solidaire, un agent unifié. Dans le contexte d'une prospérité générale et d'une scolarisation massive des jeunes en Occident, la démocratisation de la famille, qui s'observe dans l'après-guerre mais surtout au cours de la décennie 1960, alors qu'émergent les mouvements de jeunes et le mouvement des femmes, doit être vue comme *une contestation et de l'autorité du père et de l'autorité du mari*. Par la suite, femmes et enfants se verront dotés de droits nouveaux (Joyal 1987, Sineau et Tardy 1993) et accéderont à des sources de revenus qui leur sont propres, alors que les mains-d'œuvre féminine et étudiante pénètrent plus largement sur le marché du travail et de la consommation. Ce qui affaiblit l'autorité des pères et maris et accentue l'*individuation* des femmes et des enfants dans les familles. Le ménage familial devient ainsi un lieu où s'expriment plus ouvertement des *intérêts divergents*, où la cohésion est toujours à refaire : c'est un lieu de transactions, une sorte de laboratoire où sont contestées les anciennes normes familiales et concoctées les nouvelles ; mais aussi un lieu de luttes, parfois très vives, où le pouvoir des père et mari n'est plus incontesté (Hartmann 1981), où la séparation conjugale et parentale peut désormais être envisagée. Le conflit intrafamilial, certes présent dans la famille patriarcale mais souvent refoulé, indicible ou caché au monde extérieur, peut s'y manifester plus ouvertement.

La famille n'est pas toujours un havre de sécurité

Les écrits féministes ont largement contribué à établir le fait que, dans les familles contemporaines, se vivent des antagonismes internes qui dégénèrent en affrontements parfois très graves (Lemieux 1994). Si l'on a longtemps tenu pour exagérés les propos féministes sur la question, les chiffres d'une enquête canadienne récente (Statistique Canada 1993)¹⁰ lèvent le voile sur l'importance de la violence conjugale à l'endroit des femmes. Rappelons-en les principaux résultats. À partir d'un échantillon représentatif de la population féminine canadienne, on a pu établir qu'une conjointe sur six déclare avoir été agressée par son conjoint (et une fois sur dix, ces femmes ont « craint pour leur vie ») ; quand la question de l'enquête s'adresse à celles qui ont connu une séparation conjugale, la proportion des femmes « agressées » monte à une sur deux et les actes de violence à leur endroit sont rapportés comme plus continus et répétés que là où les unions n'ont pas échoué. Ces résultats confirment à l'évidence ce que certaines études qualitatives avaient déjà suggéré :

-
8. Selon l'expression d'Agnès Pitrou (1987), qui écrit : « La fiction d'une famille qui serait un agent unifié a fait long feu ».
 9. Rappelons qu'au Québec et en France l'autorité parentale n'est substituée à l'autorité paternelle, dans les droits civils, que pendant la décennie 1970.
 10. Faut-il rappeler qu'en 1979, à la Chambre des communes du Parlement canadien, quand on a divulgué les résultats d'une étude gouvernementale sur la violence conjugale, rapportant qu'une Canadienne sur dix en était victime, la nouvelle a suscité un rire nerveux chez les députés, traduisant à la fois leur malaise et leur incrédulité?

Les changements que des femmes ont cherché à effectuer dans leur vie et les gains qu'elles ont faits au chapitre de l'autonomie personnelle et financière ont été jugés inacceptables par des conjoints masculins [...] qui ont cherché à rétablir leur position hégémonique et à assujettir ces conjointes, surtout si elles manifestaient des velléités d'indépendance ou cherchaient à contester les rapports conjugaux traditionnels

Dandurand 1994 : 536

Si la violence conjugale et parentale (également mieux connue depuis quelques années¹¹) fait de la famille un cadre qui n'est pas toujours sécuritaire sur le plan de l'intégrité physique et sexuelle des femmes et des enfants, elle n'est pas non plus le lieu d'un partage nécessairement juste des ressources matérielles disponibles et, partant, d'une sécurité financière pour chacun et chacune de ses membres (Delphy 1974). Pour ne donner qu'un exemple, emprunté à mes travaux sur la désunion conjugale et la monoparentalité féminine des décennies 1960 et 1970 (Dandurand et Saint-Jean 1988), on peut se demander combien de mères au foyer ont vécu (vivent) dans un ménage à revenu estimé « adéquat », mais dont elles ne recevaient (reçoivent) qu'une petite portion, pour leur subsistance et celle de leurs enfants. Cette « pauvreté cachée » des femmes et des enfants, qui était rapportée dans les récits de vie d'une bonne partie des femmes interrogées au cours de notre enquête, qui est ignorée sinon occultée par les statistiques de l'État, mais que les travailleuses sociales du temps appelaient « refus de pourvoir », est peut-être moins évidente, de nos jours, dans les pays du Nord, où les taux d'activité féminine sont plus élevés et où la pauvreté des femmes apparaît désormais au grand jour. Mais elle est encore bien présente dans les familles des pays de l'hémisphère Sud (Dwyer et Bruce 1988).

Non, la famille n'est pas toujours un havre de « sécurité » pour ses membres. En effet, les liens familiaux n'y sont pas toujours « inconditionnels » et les règles du « partage » intrafamilial, pas toujours équitables et propices à la cohésion du groupe.

S'il en est ainsi, si la famille n'est en soi ni un paradis¹² ni un enfer, c'est que, de tout temps, mais plus encore aujourd'hui qu'au tournant du siècle, la famille n'est pas une cellule fermée sur elle-même au sein de la société. Son analyse ne peut d'aucune façon s'effectuer en dehors du contexte historique et social où elle s'observe.

La famille n'est pas une île

Si l'industrialisation a, dans un premier temps, isolé la cellule familiale du reste de la société, érigé le « mur de la vie privée » et séparé de façon plus

11. Des enquêtes, moins précises il est vrai que la précédente, ont laissé soupçonner les abus (agressions sexuelles, violence) dont les enfants, et surtout les filles, sont victimes en contexte familial. Voir Badgley (1984).

12. Voir Christopher Lasch (1977). La démarche de Jacques T. Godbout (1992) s'apparente aussi à celle de Lasch : dans une perspective comparative très large (plus philosophique que sociologique), il oppose famille et marché comme les pôles de la solidarité, de la convivance et du don, d'une part, de l'individualisme et de l'utilitarisme, d'autre part. Sous des propos nostalgiques, s'agit-il d'une nouvelle formulation essentialiste et normative de La Famille ?

étanche qu'auparavant les univers du travail et de la famille ainsi que ceux du monde masculin et féminin, les arrangements familiaux contemporains n'ont plus ce visage dichotomique que pour les nostalgiques qui considèrent encore que la famille est « la cellule de base de notre société » et le seul refuge qui soit à l'abri d'une sphère publique considérée comme inhumaine et « sans cœur », car animée par le profit et l'intérêt.

Quelle que soit sa réalité historique et sociologique – qui a varié à travers les époques, les sociétés et les classes –, la sphère du familial ne peut être abordée, sur le plan de l'*analyse théorique*, sans la relier aux autres instances de la société. Les essais et les recherches qui ont émergé de cette posture théorique constituent sans doute l'apport le plus fécond et le plus constant de la théorie féministe à l'analyse de la famille. Cette orientation est bien illustrée dans une formule percutante du mouvement des femmes apparue dès la décennie 1970 : « Le privé est politique ». En associant deux termes, à première vue antinomiques, on cherche par là non seulement à désigner les rapports de force qui habitent l'intimité du privé, mais aussi les liens entre les dominations observées dans le microcosme familial et l'ensemble des dominations (surtout celles du genre) qui s'observent dans la sphère publique et qui dictent leurs logiques et leurs règles aux instances du privé. L'un des premiers textes féministes marquants sur la question fut sans doute celui de Gayle Rubin (1975), qui posait la famille comme l'institution majeure d'un « système du sexe-genre » (*sex-gender system*), dont l'analyse devait se faire en lien avec les autres systèmes de la société : « Parenté et mariage sont toujours partie du système social global et sont toujours reliés aux arrangements économiques et politiques » (traduction libre ; Rubin 1975 : 207).

Les chercheuses féministes qui, comme Rubin, se sont inspirées du matérialisme historique ont toutes procédé de façon assez analogue : s'opposant à la tradition marxiste, qui n'érigait jamais le domaine du familial en objet théorique, elles situaient d'abord la famille et la parenté au sein d'une instance particulière, qui recevait diverses dénominations : *sex-gender system* (Rubin 1975), sphère domestique (Laurin-Frenette 1981), production des êtres humains (Dalla Costa et James 1974, Dandurand 1981) ou reproduction (Mitchell 1974, O'Brien 1981, Tabet 1985). Cette configuration, distincte de la sphère publique ou de la production de biens, était considérée comme le « terrain de base des rapports sociaux de sexe » (Tabet 1985), le lieu où « les agents sont affectés à leurs places sur la base de leur sexe » (Laurin-Frenette 1981). Après avoir conféré à cette instance distincte une autonomie relative, dans un second temps, ces auteures examinèrent les multiples interdépendances et déterminations qui en marquaient les relations à d'autres instances de la société, à l'État, à l'Église, au capital, au droit, etc. Les féministes françaises ont ainsi largement exploré l'articulation de la famille et du travail, plus précisément la division sexuelle du travail à la fois dans les sphères de la production et de la reproduction (Collectif 1984, Cahiers de l'APRE 1985, 1986).

Il n'est pas question d'énumérer ici les recherches féministes qui ont tenté d'approfondir les relations entre le privé ou le familial, d'une part, et les diverses instances de la société, d'autre part. On peut citer quelques exemples concernant les rapports entre famille, Église et secteur éducatif (Fahmy-Eid et Laurin-Frenette 1983), les contradictions entre les caractéristiques contemporaines des familles et les politiques étatiques qui leur sont destinées (Eichler 1988), les relations entre types de familles et formes du travail (Barrère-

Maurisson 1992), ou encore le parallélisme entre l'évolution récente des instances culturelles, politiques et économiques et celle des parcours de vie familiale (Dandurand 1992).

Convaincue que l'espace du privé ne peut prendre signification sans l'éclairage des phénomènes mégasociaux, la sociologue canadienne Dorothy Smith (1981, 1987) a formulé des recommandations épistémologiques intéressantes :

[...] notre responsabilité de chercheuses féministes ne peut se limiter aux problèmes du vécu des femmes [...] Il nous faut élargir notre perspective en prenant le monde quotidien¹³ comme problématique et mener l'analyse de la société et de l'économie en partant de la perspective des femmes (1981 : 143).

Certains aspects du « vécu des femmes » dans la famille méritent cependant une réflexion plus approfondie, qui va au-delà de la contribution de la recherche à une meilleure connaissance de l'objet « famille ». Ici la recherche féministe s'introduit davantage dans le domaine du subjectif et glisse vers une autre signification conférée au paradoxe : celle de la contradiction interne qui habite les sujets, et ici les femmes, qu'on l'appelle « dilemme », « ambivalence », « inquiétude », « culpabilité » ou même « déchirement ». Au regard des changements qui marquent la vie familiale depuis quelques décennies, deux aspects de l'existence des femmes se vivent tout particulièrement sous le signe de ce paradoxe : la maternité et l'amour.

Les femmes et la maternité : entre l'institution et l'expérience

La pensée féministe sur la maternité – un peu comme celle sur la famille – ne relève pas d'une orthodoxie et comporte divers degrés de contestation des rôles traditionnels. Dès les années 1970, le discours décapant des radicales, souvent marqué du refus d'enfant, côtoie celui des égalitaristes qui, sans rejeter la maternité, n'acceptent plus de se cantonner à la seule identité de mères. Si les pratiques de ces féministes se croisent souvent autour des luttes pour l'accès universel à la contraception et à l'avortement, ce sont les égalitaristes qui portent les revendications concernant les congés de naissance, les systèmes de garde et la participation des pères à la parentalité (Descaries-Bélanger et Corbeil 1987). Dès 1974, Jessie Bernard présente une critique fort juste de la maternité comme institution de l'Occident contemporain (1974 : 9) :

La façon dont nous avons institutionnalisé la maternité dans notre société – en assignant la responsabilité exclusive des enfants à la mère, en isolant celle-ci dans la maisonnée, loin du soutien de son entourage, en exigeant d'elle des soins attentifs et constants et en faisant de ces tâches une activité exclusive – n'est pas seulement nouvelle et unique (dans l'histoire humaine) mais ce n'est même pas une bonne solution, ni pour la mère, ni

13. Smith (1981 : 141) précise que, étant assignées au quotidien de la vie, les femmes ont pour tâche « d'assurer l'ordre du quotidien... ce travail essentiellement ordinaire qui consiste à procurer soutien et survie ».

pour les enfants. En fait, il se pourrait que ce soit la pire solution [traduction libre].

Et en 1976, Adrienne Rich (1980) introduit une distinction entre la maternité-institution et la maternité-expérience : si toutes les féministes rejettent la première, il en est autrement de la seconde, à laquelle plusieurs demeurent attachées, pour ce qui est de la relation maternelle, sinon des tâches liées à l'entretien des enfants.

Les années 1980 voient naître un intérêt nouveau pour la question, un intérêt qui oscille entre le rejet de l'institution et l'exploration (parfois même l'idéalisation) de l'expérience maternelle (voir Descarries-Bélanger et Corbeil 1987). Après avoir découvert que la maternité a une histoire (Knibiehler et Fouquet 1980), qu'elle varie largement d'une société à une autre (Whiting 1963) et au sein d'une même société (Gauvreau 1991, Lavigne 1983), qu'elle n'est pas seulement « un événement biologique en quelque sorte extérieur aux rapports sociaux » (Tabet 1985), mais qu'elle est soumise à de multiples normes, croyances, contraintes et contrôles du social (Bernard 1974, Mathieu 1977, Chodorow et Contratto 1982), des féministes témoignent de leur expérience de la maternité (Chessler 1983, Monet-Chartrand 1982, 1988), explorent la « pensée » qui émerge des pratiques maternelles (Ruddick 1982), recueillent et approfondissent la parole des femmes sur la question (voir notamment Oakley 1979 et Lemieux 1986). Les positions des femmes à l'égard de la maternité se situent sur un continuum entre deux pôles : l'un où la condition maternelle est vue comme exigeante, exaspérante ou même destructrice, l'autre où elle est présentée comme unique, riche et irremplaçable.

Au cours des dernières années, nombre de recherches ont exploré, dans une perspective féministe, l'expérience des femmes par rapport à la maternité. Trois domaines ont été particulièrement couverts. Autour de la grossesse (Quéniart 1988), de l'accouchement (De Koninck 1991) et des nouvelles technologies de la production (Ouellette 1988), l'emprise de l'establishment médical a été mise en évidence et la question a été posée : la reproduction n'est-elle pas ainsi en train d'« échapper progressivement aux femmes » (De Koninck 1991 : 201 ; voir aussi Vandelac 1987 et Ouellette 1993) ? Les problèmes que suscite la conjugaison des carrières maternelle et professionnelle ont aussi donné lieu à l'examen des pratiques et des discours des femmes : à côté des études macrosociales de la question (Kempeneers 1992, Le Bourdais et Desrosiers 1988), les approches qualitatives ont permis d'explorer les trajectoires et les stratégies des mères pour faire face aux défis que leur impose leur vie professionnelle (voir Barrère-Maurisson *et al.* 1983, Pitrou *et al.* 1984, Andrew, Coderre et Denis 1990, Devreux 1991, Lemieux et Mercier 1992, Dandurand et Ouellette 1992, Duval 1992). Enfin, la montée du phénomène de la monoparentalité a incité à recueillir et à analyser l'expérience des mères seules (Arendell 1987, Graham 1987, Dandurand et Saint-Jean 1988).

Bien que les féministes aient à plusieurs reprises exposé les enjeux sociaux de la maternité et de la « production d'enfants », les femmes ont du mal à concevoir que les revendications concernant les enfants et les rapports des mères aux enfants, comme au travail, puissent faire l'objet de mobilisations collectives de leur part. La maternité demeure une responsabilité qui est encore largement perçue par les femmes comme personnelle, à assumer dans le cadre du privé. Dans le contexte de la crise économique qui secoue les pays

occidentaux, il est possible que certains acquis des femmes (en particulier par rapport au travail) soient mis en péril. On pense notamment au récent projet de loi français sur le « salaire parental », qui propose l'attribution d'une demi-Smic (salaire minimum) aux femmes qui accepteraient de rester à la maison à la naissance de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils et elles aient 3 ans. Quelle sera la réaction des femmes et des mères devant un tel projet, présenté comme un remède à la fois contre la dénatalité et contre le chômage ? Ce retour en arrière provoquera-t-il une réflexion et une résistance ? Une mobilisation ? Il y a là un terrain, celui des politiques familiales, encore insuffisamment investi par la recherche féministe (Eichler 1988, MacLanahan et Booth 1989, Le Bourdais 1989, Corbeil *et al.* 1990, Dandurand et Kempeneers 1990).

Les femmes, l'amour et l'équité : toujours en débat

Présent en filigrane, derrière les analyses du travail domestique ou derrière les relations conjugales, maternelles ou filiales, le domaine de l'affectif demeure un objet d'étude qui est situé au cœur du subjectif dans le rapport femmes/familles et qui a été peu étudié comme tel par la recherche féministe.

Sur *l'amour entre conjoints*, certaines études ont bien montré que des liens existent nettement entre amour, dépendance et pouvoir dans le couple, que femmes et hommes, qui sont « censés s'aimer d'un même amour » (Dayan-Herzbrun 1982 : 122), n'ont ni la même conception, ni les mêmes pratiques relativement à la relation amoureuse (voir Cancian 1987 ainsi que les études de Lilian Rubin 1976 et 1983). Comme il y a « deux mariages », celui des hommes et celui des femmes (Bernard 1982), il y a aussi deux « styles d'amour » (styles of love), le féminin et le masculin (Cancian 1985 : 255). Et s'il en est ainsi, c'est que, tout comme l'amour maternel, l'amour conjugal n'est pas un sentiment spontané mais un construit social qu'il importe de situer historiquement, en fonction de l'évolution de la sexualité et de la construction des catégories de genre. L'Occident contemporain, on l'a vu précédemment, a fortement valorisé l'amour et l'hétérosexualité : par ce biais, et après avoir dénoncé la contrainte à l'hétérosexualité, certaines féministes cherchent à faire la critique du naturalisme qui enrobe la représentation de l'hétérosexualité (Guillaumin 1978, Rich 1981, Demczuk 1993).

On a souvent associé amour et travail domestique : s'agit-il d'un travail fait « par amour » (Vandelac *et al.* 1985, Luxton 1980) et qui, de ce fait, n'a pas besoin d'être rétribué ni comptabilisé, que ce soit sur une base publique ou sur une base privée ? Plusieurs analystes masculins de la vie domestique ont signalé qu'avec l'arrivée du néo-féminisme et la mise en visibilité du travail ménager par les écrits féministes, les « comptes » autour de ce travail deviennent une composante nouvelle mais incontournable de l'analyse des rapports de pouvoir dans le couple : introduites par les femmes, les préoccupations d'équité, de justice ne peuvent plus être écartées de l'analyse des rapports conjugaux (voir notamment Kellerhals Cohen-Huther et Modak 1989 et Giddens 1992). Faut-il penser, comme certains et certaines, qu'amour et équité sont antinomiques ? Que la « comptabilité » détruit l'amour ? Ou faut-il penser qu'un lien amoureux solide peut difficilement s'établir quand une relation est perçue comme inéquitable par l'un ou par l'autre de ses protagonistes ?

L'examen de la *prise en charge des proches dépendants*, largement assumée par les femmes dans les sociétés occidentales, a également soulevé la

question des limites de l'amour maternel et filial : jusqu'où ces liens sont-ils « inconditionnels » ? Jusqu'à quel point le lien d'une mère à son fils schizophrène adulte, par exemple, ou d'une fille à ses vieux parents malades, peut-il être invoqué par les pouvoirs publics pour justifier le retrait de services collectifs spécialisés et pour imposer des charges qui dépassent souvent ce qui est considéré comme « normal pour une famille » (voir Guberman, Maheu et Maillé 1992, Abel 1986 et Brault 1994) ?

L'analyse du socio-affectif dans la vie familiale des femmes demeure donc largement en friche (voir Cahiers du GRIF 1992). Sans perdre de vue que les relations affectives sont aussi sociales et culturelles (plutôt que « naturelles »), sans se braquer, non plus, dans une vision réductrice qui qualifierait d'irrationnelle ou d'aliénante toute relation basée sur le sentiment, il importe de donner une place à l'affectif dans nos analyses. Autrement, il demeurera impossible de saisir et de comprendre les contradictions que vivent les femmes dans leurs relations familiales, que ce soit à l'égard du conjoint, de l'enfant ou de la parentèle.

La brève rétrospective des pages précédentes sur les contributions de la recherche féministe – en histoire, en sociologie et en anthropologie – à l'étude de la vie familiale n'a pas cherché à couvrir le sujet de façon exhaustive : les écrits des Québécoises ont été surtout considérés, avec des incursions du côté du Canada anglais, des États-Unis et de la France. Malgré son caractère incomplet, elle suffit à montrer l'apport très important des chercheuses féministes à l'étude de la question familiale, de même que l'évolution de leur pensée pendant le dernier quart de siècle.

Les articles du présent numéro apportent leur écot à la recherche féministe sur les relations entre *les femmes et les familles*. Il nous est apparu intéressant de placer le présent numéro *sous le signe du paradoxe*, ce qui, on a pu le constater, rend bien compte de la contribution de la recherche féministe au domaine.

L'article de Danielle Desmarais, Carole Lévesque et Dominique Raby, qui ouvre le numéro, jette un regard inédit sur la vie des Naskapis, peuple amérindien du Nord québécois. À l'aide de récits de vie recueillis auprès de personnes âgées, les auteures corrigent la vision réductrice de la division sexuelle du travail, qui avait été véhiculée par des observateurs occidentaux sur ce peuple vivant traditionnellement de chasse et de collecte. Selon les témoignages analysés, qui portent sur leurs modes de vie dans la première moitié du XX^e siècle, les femmes naskapies participaient largement aux activités de subsistance et n'étaient pas confinées au campement, en dépit de leurs responsabilités maternelles. Et bien que les hommes aient été plus mobiles qu'elles, ils s'occupaient aussi des enfants. Cette interprétation contraste avec la vision misérabiliste et « clichésque » (un dérivé du modèle ménagère-pourvoyeur) qui ressort des descriptions précédentes de la division sexuelle des tâches au sein du peuple naskapi.

Est-il insupportable, voire irrecevable, dans le contexte des sociétés occidentales contemporaines, d'envisager la relation parent-enfant sous le signe d'un rapport d'appropriation ? C'est la question que posent Danièle Combes et Anne-Marie Devreux. Ici le paradoxe consiste à introduire une interprétation audacieuse de la construction sociale du lien parental et à faire ressortir, malgré une égalité de statut apparente, le caractère encore bien particulier des droits et des devoirs du père et de la mère à l'égard de leur progéniture. À partir d'une double définition de l'appropriation, les auteures montrent que si l'appropriation

des enfants par les femmes consiste généralement à les rendre « aptes à la vie » par une prise en charge marquée par la permanence de la présence et des soins, l'engagement paternel, plus souvent « à éclipse » et « réversible », révèle une « utilisation instrumentale des enfants que l'on prend puis rejette au gré de son parcours personnel et de ses rapports avec la mère ». L'analyse montre les liens entre les pratiques parentales et diverses dispositions contemporaines du droit civil français concernant l'attribution du nom à l'enfant, le règlement du divorce, etc.

Si, comme entité externe à la famille, le droit imprime nettement un rapport de domination de genre aux actrices et aux acteurs familiaux, qu'en est-il des autres instances, en particulier de la sphère économique qui conditionne si largement la vie des familles ? Les articles qui suivent s'y réfèrent tous explicitement, avec, à l'occasion, des références aux instances étatiques qui assistent et encadrent les familles.

L'article de Michèle Vatz Laaroussi met en scène des familles de milieu populaire touchées par le chômage de longue durée qui sévit dans le contexte actuel de crise et de restructuration économique des États occidentaux. Quand le père n'est plus le *pourvoyeur principal*, que se passe-t-il ? Si les familles en voie de paupérisation ne cèdent pas au découragement, elles mettent en place des stratégies de survie, la plupart du temps sous l'impulsion des femmes, qui deviennent les « forces motrices » du changement. Michèle Vatz Laaroussi rapporte dans son article ce qu'elle a observé sur le terrain, dans quelques villes du centre de la France : comment les multiples contacts, démarches, activités, accomplis par le couple dans la vie quotidienne, transforment les espaces traditionnellement masculin et féminin en des espaces indifférenciés et agencent le temps productif de chacun et de chacune « sur le modèle du temps relationnel » (et féminin). Les repères familiaux sont ainsi organisés sur une autre base, « constitués d'un assemblage à la fois disparate et articulé de références liées aux enfants, aux institutions et aux réseaux relationnels ». L'article montre l'extraordinaire capacité de ces femmes d'origine populaire de réorganiser le quotidien à partir de leurs propres savoirs et savoir-faire. Dans une situation de crise grave, qui menace leur survie et celle de leurs proches, les initiatives de ces mères de famille devant le chômage présentent certaines analogies avec la débrouillardise que manifestent les mères de famille matrifocale qui vivent dans les ghettos noirs américains (Stack 1974).

Les deux articles qui suivent abordent la question très actuelle de la conjugaison du vécu maternel et professionnel. À partir d'entrevues en profondeur menées auprès de jeunes éducatrices de centres d'accueil et de réadaptation pour adolescents, Monique Cournoyer explore les projets de maternité envisagés par ses informatrices ainsi que les stratégies qu'elles entendent mettre en œuvre pour les réaliser... ou les mettre de côté. Ces femmes sont toutes professionnellement engagées « dans l'univers de la relation, du soin, de la responsabilité à l'égard des enfants », dans un univers qu'elles qualifient elles-mêmes de « très familial », de « très missionnaire ». L'article montre comment, « dans certains cas, l'exercice de la profession a retardé ou empêché la maternité biologique ». Et comment, « en d'autres cas, [la maternité] modifiera le parcours professionnel », incitant ces jeunes femmes à un engagement à temps partiel ou au choix d'un emploi moins accaparant. Si la perspective d'articuler carrière professionnelle et carrière maternelle les inquiète, ce n'est pas qu'elles craignent une participation insuffisante du père-conjoint aux

tâches ménagères et éducatives. Ce qui les préoccupe surtout, c'est « la charge mentale » que représente « la juxtaposition des tâches éducatives », au travail et à la maison. En faisant ressortir les ambivalences et les contradictions que vivent les jeunes éducatrices de son enquête, l'article de Monique Cournoyer ne souligne-t-elle pas, par le fait même, le caractère paradoxal de l'expérience de toutes les femmes engagées dans les professions et métiers du « maternage salarié » (Gaucher 1983) ?

C'est dans un autre contexte professionnel qu'œuvrent les mères interrogées par Christine Corbeil, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin. Menée auprès du personnel féminin d'une université et d'une grande institution financière de la région montréalaise, leur enquête explore les discours et les pratiques quotidiennes de ces femmes, qui s'avèrent marqués de multiples « contradictions » et paradoxes. Tout en admettant que « le cumul des rôles maternel et professionnel n'est pas explicitement décrit par les mères en emploi sur un mode aussi conflictuel [qu'elles l'avaient] prévu », les auteures notent les multiples « compromis » que les mères interrogées acceptent de faire concernant la charge domestique, le rythme de vie, le temps passé avec leurs enfants, la performance exigée au travail, etc. Très attachées à leur double statut, ces femmes, souvent très scolarisées, « ont intériorisé le modèle de mère-travailleuse au point d'en assumer les contraintes et de relativiser l'importance des concessions qu'elles font dans leur vie familiale et la gestion de leur temps personnel ». À distance des modèles de la « mère au foyer » et de la « superfemme », elles « cherchent un rapport équilibré entre les deux univers ». Ces mères-travailleuses auraient-elles des conditions de travail, une organisation domestique, des rapports conjugaux qui leur permettent de « concilier » ce que d'autres arrivent difficilement à faire ? Ou y a-t-il vraiment chez elles une « dissonance entre leurs aspirations et leurs pratiques de mères-travailleuses » qui leur fait taire les difficultés de leur vie, à l'intervieweuse comme à leur entourage ? La question est ouverte.

Dans la course contre la montre et la bousculade des enfants le matin, que connaissent toutes les mères-travailleuses, qu'est devenu le travail domestique ? Monique Haicault examine la question sous un angle théorique et selon une « approche holiste du social », qui considère non seulement les relations entre l'espace domestique et le système productif mais aussi l'ouverture de la famille sur les autres espaces sociaux que sont l'école, la santé, les lieux de loisirs, etc. Car « la nouvelle professionnalité domestique » (observée surtout dans les classes moyennes, précise Haicault, et qui concerne « la part gestionnaire » du travail domestique) vise à optimiser les ressources, à coordonner et à gérer les espaces-temps diversifiés de tous les membres de la famille. Cette évolution vers une nouvelle professionnalité domestique s'accompagne d'une inévitable « perte de savoirs familiaux », soit d'une déqualification du travail manuel domestique et d'une dépendance accrue à l'endroit des experts et des expertes et de leurs savoirs. Évoquant les menaces que la crise suscite quant à un possible « retrait forcé des femmes du marché du travail », Monique Haicault doute que les femmes acceptent facilement ce retour en arrière. Car « le travail domestique nouvelle forme » a fait découvrir aux femmes « la force de l'espace public » ainsi que « l'asymétrie de leur place dans [...] cet espace, pour ne pas dire leur absence ». L'apprentissage social qu'elles ont fait, sur le chapitre de la gestion de l'espace domestique (qui s'ajoute

aux droits acquis en ce qui concerne le travail et l'instruction), les femmes ne sont « pas prêtes à l'enfermer dans les murs de la maison ».

Initialement conçus autour des multiples relations des femmes à l'univers familial, les textes du présent numéro se rattachent tous à la problématique du *travail*, ou encore du travail de la sphère domestique, des tâches ménagères, éducatives ou de soins, ou encore du travail généralement rémunéré de la sphère économique. Cette préoccupation désigne sans aucun doute un lieu nodal du rapport actuel des femmes à la vie familiale qui préoccupe largement la recherche menée dans une perspective féministe. La note de recherche de Monique Mousseau-Glaser ajoute un accent critique important à cette perspective : après l'examen d'une recherche comparative sur les pères et les mères de famille monoparentale, qui porte sur le soutien qu'ils et elles reçoivent de leur entourage, l'auteure rappelle la vigilance, méthodologique et conceptuelle, que la tradition féministe se doit d'exercer à l'endroit des recherches qui concernent les femmes.

Certains aspects de la relation des femmes à l'univers familial sont ici laissés dans l'ombre : mentionnons, entre autres, les transformations de la conjugalité et de la natalité (*ruptures d'union, unions libres, violence conjugale, faible régime de fécondité, etc.*), le retrait graduel de l'État-providence et l'évolution des politiques sociales qui risquent d'inciter et même d'obliger les femmes à assister davantage leurs proches (du *welfare* au *carefare*, pourrait-on dire !). Dans le contexte actuel, il importe de ne pas sous-estimer les discours familialistes de la droite, qui ont précisément un double objectif, qu'entrevoit bien Bernadette Bawin-Legros (1988 : 35) il y a quelques années déjà : « une tentative de redistribution de la main-d'œuvre (féminine) et une remise en question du système de sécurité collective ». Comme quoi les enjeux collectifs les plus larges de la sphère publique sont rarement étrangers à la vie familiale des femmes.

Renée B. Dandurand
Institut québécois de
recherche sur la culture

RÉFÉRENCES

ABEL, Emily

1986 « Adult Daughters and Care for the Elderly », *Feminist Studies*, 12 : 479-493.

ANDREW, Caroline, Cécile Coderre et Ann Denis

1990 « La maternité se conjugue-t-elle avec la gestion ? » in L. Vandélaç et al. (dir.), *Du privé au politique : la maternité et le travail des femmes comme enjeux des rapports de sexes : de l'expérience de la maternité à l'enceinte des technologies de procréation*. Actes de la section d'études féministes, Congrès de l'ACFAS 1989, Montréal, GIERF/Centre de recherches féministes : 71-86.

ARENDELL, Terry

1987 *Mothers and Divorce. Legal, Economic and Social Dilemmas*. Berkeley, University of California Press.

BACA ZINN, Maxine

1990 « Family, Feminism and Race in America », *Gender and Society*, 4, 1 : 68-82.

BADGLEY, Rapport

1984 *Infractions d'ordre sexuel contre des enfants au Canada*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.

BAILLARGEON, Denyse

1991 *Ménagères au temps de la crise*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès

1992 *La division familiale du travail*. Paris, PUF.

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès, Françoise Battagliola et Anne-Marie Daune

1983 « Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale », *Consommation*, 4 : 23-53.

BAWIN-LEGROS, Bernadette

1988 *Familles, mariage, divorce*. Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga éd.

BERNARD, Jessie

1974 *The Future of Motherhood*. New York, Penguin Books.

BERNARD, Jessie

1982 *The Future of Marriage*. New Haven et London, Yale University Press.

BRADBURY, Bettina

1983 « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », in N. Fahmy-Eid et M. Dumont (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal Express : 287-318.

BRAULT, Marie-Marthe

1994 *Les relations filiales dans un contexte de soutien aux parents âgés. Récits de 40 femmes de 55 ans et plus*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, Rapport de recherche au Conseil québécois de recherche sociale (mimeo).

CAHIERS DE L'APRE

1985 *Production/reproduction et rapports sociaux de sexe*. Paris, CSU et CNRS.

CAHIERS DE L'APRE

1986 *Rapports intra-familiaux et rapports sociaux de sexe*. Paris, CSU et CNRS, 5.

CAHIERS DU GRIF (Les)

1992 *L'amour et les femmes*. Bruxelles, Éditions Complexe.

CANCIAN, Francesca M.

1985 « Gender Politics : Love and Power in the Private and Public Spheres », in A. Rossi (dir.), *Gender and the Life Course*. New York, Aldine Pub. : 253-264.

CHESSLER, Phyllis

1983 *Journal d'une mère*. Paris, Éd. des femmes (1979).

CHODOROW, Nancy et Susan Contratto

1982 « The Fantasy of the Perfect Mother », in B. Thorne et M. Valom (dir.), *Rethinking the Family. Some Feminist Questions*. New York, Longman : 54-75.

COLLECTIF

1984 *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*. Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble.

COLLIER, J., M.Z. Rosaldo et S. Yanagisako

1982 « Is there a Family ? New Anthropological Views », in B. Thorne et M. Valom (dir.), *Rethinking the Family. Some Feminist Questions*. New York, Longman : 26-39.

COMMAILLE, Jacques

1992 *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris, La Découverte.

CORBEIL, Christine, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin

1990 « Des femmes, du travail et des enfants : des vies dédoublées », *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 2 : 99-115.

COTT, Nancy

1977 *The Bonds of Womanhood*. New Haven, Yale University Press.

DALLA COSTA, Maria Rosa et Selma James

1974 *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*. Genève, L'Adversaire.

DANDURAND, Renée B.

1981 « Famille du capitalisme et production des êtres humains », *Sociologie et sociétés*, XIII, 2 : 95-111.

1990 « Le couple. Les transformations de la conjugalité », in D. Lemieux (dir.), *Familles d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 23-41.

1992 « La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de la vie familiale », in G. Daigle (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 357-383.

1994 « Divorce et nouvelle monoparentalité », in F. Dumont, S. Langlois et V. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 519-544.

DANDURAND, Renée B. et Francine Descarries (dir.)

1992 *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DANDURAND, Renée B. et Marianne Kempeneers

1990 « Femmes et politiques familiales : entre l'ambivalence et l'implication », *Santé mentale au Québec*, XV, 1 : 85-99.

DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine Ouellette

1992 « Travail des mères, garde des enfants et soutien de l'entourage dans trois quartiers montréalais », in R. B. Dandurand et F. Descarries (dir.), *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 129-162.

DANDURAND, Renée B. et Lise Saint-Jean

1988 *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DAYAN-HERZBRUN

1982 « Production du sentiment amoureux et travail des femmes », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXII : 113-130.

DE KONINCK, Maria

1991 « Les questions démographiques et l'autonomie reproductive », in *Femmes et questions démographiques*. Québec, Les Publications du Québec : 177-191.

DELPHY, Christine

1974 « Mariage et divorce : l'impression à double face », *Les Temps modernes*, 333-334 : 1815-1829.

DEMCZUK, Irène

1993 « Naturalisme et sexualisme. Réflexion féministe sur l'hétérosexualité », Communication présentée dans le cadre du congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai (mimeo).

DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Christine Corbeil

1987 « La maternité : un défi pour les féministes », *Revue internationale d'action communautaire*, 18,58 : 141-152.

DEVREUX, Anne-Marie

1991 « La production d'enfants peut-elle avoir un statut social ? », in *Femmes et questions démographiques*. Québec, Les Publications du Québec : 13-26.

DUVAL, Michelle

1992 « La mobilisation politique des mères-travailleuses en vue de changer l'organisation du travail », in R. B. Dandurand et F. Descarries (dir.), *Mères et travailleuses*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 163-186.

DWYER, Judith et Daisy Bruce

1988 *A Home Divided : Women and Income in the Third World*. Stanford, CA, Stanford University Press.

EDHOLM, Felicity

1993 « The Unnatural Family », in B. Fox (dir.), *Family Patterns, Gender Relations*. Toronto, Oxford University Press : 2-8.

EICHLER, Margrit

1988 *Families in Canada Today*. Toronto, Gage Educ. Pub.

FAHMY-EID, Nadia et Nicole Laurin-Frénette

1983 « L'éducation des filles au Québec et en France (1880-1930) : une analyse comparée », in N. Fahmy-Eid et M. Dumont (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, Femme, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal Express : 191-220.

FALLUDI, Susan

1993 *Backlash. La guerre froide contre les femmes*. Paris, Des femmes.

FERREE, Myra Marx

1990 « Beyond Separate Spheres : Feminism and Family Research », *Journal of Marriage and the Family*, 52 : 866-884.

FLAX, Jane

1982 « The Family in Contemporary Feminist Thought : A Critical Review », in J.B. Elshtain, *The Family in Political Thought*. Amherst, The University of Massachusetts Press.

FOX, Bonnie J.

1993 « The Rise and Fall of the Breadwinner-Homemaker Family », in B. Fox (dir.), *Family Patterns, Gender Relations*. Toronto, Oxford University Press : 147-157.

GAUCHER, Dominique

1983 *Le maternage mal salarier. Travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

GAUVREAU, Danielle

1991 « Destins de femmes, destins de mères », *Recherches sociographiques*, XXXII, 3 : 321-346.

GERSTEL, N. et H.E. Gross (dir.)

1984 *Families and Work*. Philadelphie, Temple University Press.

GIDDENS, Antony

1992 *The Transformation of Intimacy. Sexuality. Love and Eroticism in Modern Societies*. Stanford, CA, Stanford University Press.

GODBOUT, Jacques T.

1992 *L'esprit du don*. Montréal, Boréal.

GRAHAM, Hilary

1987 « Being Poor : Perceptions and Strategies of Lone Mothers », in J. Brennen et G. Wilson (dir.), *Give and Take in Families : Studies in Resource Distribution*, Boston, Allen and Unwin.

GUBERMAN, Nancy, Pierre Maheu et Chantal Maillé

1992 *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, familles et adultes dépendants*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.

GUILLAUMIN, Colette

1978 « Pratique du pouvoir et idée de Nature : 2. Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3 : 5-28.

HARTMANN, Heidi.

1981 « The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle : The Example of Housework », *Signs*, 6, 3 : 366-394.

JOYAL, Renée

1987 « La famille, entre l'éclatement et le renouveau. La réponse du législateur », in R. B. Dandurand (dir.), *Couples et parents des années quatre-vingt*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 147-161.

KELLERHALS, Jean, Josette Cohen-Huther et Marianne Modak

1989 « Les couples et leur justice », in *Mariage, Mariages*. Paris, Autrement, 105 : 100-107.

KEMPENEERS, Marianne

1992 *Le travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

KNIBIEHLER, Yvonne et Catherine Fouquet

1980 *L'histoire des mères : du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Montalba.

LASCH, Christopher

1977 *Haven in a Heartless World*. New York, Basic Books (trad. franç. : le complexe de Narcisse. Paris, Robert Laffont, 1981).

LAURIN-FRENETTE, Nicole

1981 « Féminisme et anarchisme : quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le Mouvement des femmes et l'État », in Y. Cohen (dir.), *Femmes et politique*. Montréal, Éd. du Jour : 147-191.

LAVIGNE, Marie

1983 « Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises », in N. Fahmy-Eid et M. Dumont (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femme, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal Express : 319-338.

LE BOURDAIS, Céline

1989 « Politique familiale ou politique nataliste : un enjeu de taille pour les femmes », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 8, 2 : 83-102.

LE BOURDAIS, Céline et Hélène Desrosiers

1988 *Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants*. Montréal, INRS-Urbanisation (mimeo).

LEMIEUX, Denise

1986 « Des mythes de la mère à la parole des mères », in D. Lemieux (dir.), *Identités féminines : mémoire et création*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 71-84.

1994 « La violence conjugale », in F. Dumont, S. Langlois et V. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 337-361.

LEMIEUX, Denise et Lucie Mercier

1989 *Les femmes au tournant du siècle 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

1992 « L'articulation travail-maternité : histoire d'une transition à travers des récits de vie », dans R. B. Dandurand et F. Descarries (dir.), *Mères et travailleuses*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 103-127.

LUXTON, Meg

1980 *More than a Labour of Love : Three Generations of Women's Work in the Home*. Toronto, The Women's Press.

MACLANAHAN, Sara et Karen Booth

1989 « Mother-only Families : Problems, Prospects and Politics », *Journal of Marriage and the Family*, 51 : 557-580.

MATHIEU, Nicole-Claude

1978 « Paternité biologique, maternité sociale », in A. Michel (dir.), *Femmes, sexisme et sociétés*. Paris, PUF : 39-48.

MITCHELL, Juliet

1974 *L'âge de femme*. Paris, Éd. des femmes (1971).

MONET-CHARTRAND, Simonne

1982 et 1988 *Ma vie comme rivière. Récit autobiographique*. Tome 2 (1939-1949) et Tome 3 (1949-1963), Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage.

NEWLAND, K.

1979 *The Sisterhood of Man*. Washington, D.C.

OAKLEY, Ann

1979 *Becoming a Mother*. Oxford, Martin Robertson.

O'BRIEN, Mary

1981 *The Politics of Reproduction*. Boston, Routledge & Kegan Paul.

OUELLETTE, Françoise-Romaine

1988 « L'expérience de l'infertilité féminine vécue sous assistance médicale », *Sociologie et Sociétés*, XX, 1 : 13-32.

OUELLETTE, Françoise-Romaine

1993 « Féminisme, femmes « infertiles » et procréations médicalement assistées », in M. Audet et H. Bouchikhi (dir.), *Structuration du social et modernité avancée*. Québec, Les Presses de l'Université Laval : 353-383.

PITROU, Agnès

1987 « La notion de projet familial : conditions de vie et stratégies familiales à court et à long terme », in B. Bawin-Legros (dir.), *La dynamique familiale et les constructions sociales du temp*. Liège, Université de Liège.

PITROU, Agnès *et al.*

1984 « La continuité de l'activité professionnelle : trajectoires d'employées du secteur tertiaire », *Sociologie du travail*, 3 : 290-307.

QUÉNIART, Anne

1988 *Le corps paradoxal. Regards de femmes sur la maternité*. Montréal, Éd. Saint-Martin.

RAPP, Rayna

1978 « Family and Class in Contemporary America : Notes Toward an Understanding of Ideology », *Science and Society*, 42, 3 : 278-300.

RICH, Adrienne

1980 *Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution*. Paris, Denoël-Gonthier.

1981 « La contrainte à l'hétérosexualité ou l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, 1 : 15-43.

RUBIN, Gayle

1975 « The Traffic in Women : Notes on the Political Economy of Sex », in R. Reiter, *Toward an Anthropology of Women*. New York, Monthly Review Press : 157-210.

RUBIN, Lilian

1976 *Worlds of Pain. Life in the Working Class Family*. New York, Basic Books.

1983 *Intimate Strangers*. New York, Harper and Row.

RUDDICK, Sara

1982 « Maternal Thinking », in B. Thorne et M. Valom (dir.), *Rethinking the Family. Some Feminist Questions*. New York, Longman : 76-94.

SINEAU, Marielle et Evelyne Tardy

1993 *Droits des femmes en France et au Québec 1940-1990*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.

SMITH, Dorothy

1981 « Le parti pris des femmes », in Y. Cohen (dir.), *Femmes et politique*. Montréal, Ed. du Jour : 139-144.

1987 *The Everyday World as Problematic*. Boston, Northeastern University Press.

STACK, Carol B.

1974 *All our Kin. Strategies for Survival in a Black Community*. New York, Harper and Row.

STATISTIQUE CANADA

1993 « L'enquête sur la violence envers les femmes », *Le Quotidien*, catalogue 11-00 1F.

TABET, Paola

1985 « Fertilité naturelle, reproduction forcée », in N.-C. Mathieu (dir.), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*. Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales : 61-146.

VANDELAC, Louise

1987 « Naître des mots. « Mères porteuses » et machination du langage », in R. B. Dandurand (dir.), *Couples et parents des années quatre-vingt*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 241-271.

VANDELAC, Louise *et al.*

1985 *Du travail et de l'amour*. Montréal, Éd. Saint-Martin.

WHITING, Beatrice B. (dir.)

1963 *Six Cultures. Studies of Child Rearing*. New York, Wiley.